

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 7 (1919)

**Heft:** 76

  

**Artikel:** De-ci, de-là...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-254886>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tion, et dépend de la Commission municipale de protection de l'enfance, tandis qu'à Berne, c'est la Commission des apprentisages qui a fonctionné comme Office en attendant une extension sur un plan plus vaste. Il en est de même à Appenzell. A Saint-Gall — chose intéressante — l'Office de consultation fut créé sur l'initiative des Sociétés féminines, et donna de si excellents résultats que le besoin se fit bientôt sentir d'un Office analogue pour les apprentis masculins. Le gouvernement convoqua alors une réunion des intéressés, d'où sortit un office cantonal centralisant tous les efforts précédemment faits de la façon la plus heureuse : l'Office est rattaché au Département d'Economie publique qui en a le contrôle. Il est administré par une Commission de surveillance comprenant dix hommes et trois femmes, et par un Comité exécutif de quatre hommes et d'une femme. Enfin une Commission consultative comprend des professionnels des deux sexes, et la titulaire de la division féminine est précisément la personne d'expérience et de jugement que les Sociétés féminines avaient placée pendant deux ans à la tête de leur organisation, alors qu'elles en étaient seules responsables.

A Bâle, cet Office est de date plus ancienne. Il fut créé en 1910 par la Société Pestalozzi, puis rattaché en 1912 à la Chambre des Tutelles, dont l'entrée en vigueur du Code civil suisse avait nécessité la formation. Ses buts sont excellemment formulés de la façon suivante :

- I. Donner des renseignements sur les différentes professions.
- II. Assister et conseiller les enfants et leurs parents dans le choix d'une profession.
- III. Placer les apprentis chez des patrons qualifiés et consciencieux.
- IV. Se tenir en rapports constants avec les apprentis et les patrons durant toute la durée de l'apprentissage.
- V. Se tenir au courant de l'état du marché du travail et des nouvelles chances de travail.
- VI. Fonctionner comme bureau de placement.

Il y a là une activité suffisante pour remplir une vie. Connaissances économiques très précises et constamment renouvelées par le contact avec les représentants de différentes professions; sens pédagogique et psychologique très délicat, de la bienveillance, du cœur, du tact... c'est une de ces nouvelles professions sociales qui vont s'ouvrant et pour lesquelles une sérieuse préparation est nécessaire. Si bien que déjà des cours pour des directeurs d'Offices de ce genre ont eu lieu à Zurich l'année dernière, et que la grippe, cet automne, en a arrêté une série à Langenthal spécialement destinée aux femmes.

Car il ne faut pas se faire d'illusions sur les difficultés de la tâche. Ce n'est pas uniquement à des anges, ni même à des gens dociles et prêts à suivre vos excellents conseils que l'on a à faire. Gens indécis, d'abord, gens têtus, les pires de tous ensuite. Jeunes garçons et jeunes filles auxquelles vous répétez sur tous les tons qu'ils ne sont pas aptes physiquement à tel ou tel métier, que leur instruction est insuffisante, que la profession n'offre aucun avenir... et qui s'entêteront quand même à apprendre le métier du jour. Parents qui vous déclareront que vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas en vous informant des notes en telle branche que leur fille a obtenues à l'école, myopes qui voudront faire de la lingerie, anémiques du repassage, petites filles sans orthographe qui se cramponneront à la dactylographie. Le reste à l'avenant.

Pour les Offices spécialement destinés aux femmes, d'autres difficultés surgissent. D'abord le fait que certaines professions sont nouvelles pour notre sexe, ce qui ne signifie pas du tout qu'elles ne doivent pas lui être conseillées, mais sur lesquelles

les renseignements feront pour commencer forcément défaut : disons la photographie, par exemple, la petite mécanique, la prothèse dentaire. Et puis, l'afflux très grand des femmes adultes qui, bien moins encore que les hommes, n'ont appris aucun métier et que les circonstances économiques actuelles obligent absolument à gagner leur vie. Le plus grand nombre — et nos bureaux de placement ne le savent que trop — cherchent lamentablement de ces places vagues, qui gardent un faux air de décorum : secrétaires, dames de compagnie, répétitrices, promeneuses d'enfants; trompe-l'œil qui les empêcheront quelques semaines durant de mourir de faim, et qui les laisseront ensuite tout aussi désarmées pour l'âpre lutte pour le pain quotidien. La minorité, résolue et intelligente, demande à apprendre un métier; mais lequel? Que conseiller par exemple à cette jeune veuve étrangère, de santé fragile? A cette autre veuve, qui a trois petits enfants qu'elle ne veut pas quitter, qu'il serait immoral de lui enlever? A cette personne âgée que ses toutes petites rentes ne suffisent plus à faire vivre, et qui courageusement voudrait apprendre la reliure ou la dentelle? Bien plus encore ici que pour les jeunes apprentis, le conseil est délicat à donner et doit se baser non seulement sur une connaissance exacte de chaque profession et des moyens de s'y préparer, mais sur la compréhension intuitive du caractère et des circonstances souvent douloureuses de la personne à conseiller.

\* \* \*

Nous disions au début qu'en Suisse romande, nous étions en retard sur nos Confédérés pour la création de semblables bureaux. On s'en préoccupe cependant. Certains organes officiels font déjà du placement d'apprentis des deux sexes; la Conférence des Offices romands de Conseils d'apprentissages a publié toute une série d'excellentes petites brochures fournissant pour différents métiers des indications d'ordre général. A Genève, l'Institut J.-J. Rousseau a ouvert son cabinet d'orientation professionnelle, qui lui a permis de faire de très curieuses expériences sur les qualités de précision et de rapidité essentielles à de bonnes téléphonistes, par exemple. Enfin l'Union des Femmes vient de prendre l'initiative d'un groupement qui réunira et coordonnera ces efforts encore un peu éparpillés, sous le nom d'*Office central des apprentissages*, et qui va fonctionner dans un bref délai. Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler. Notre but, aujourd'hui, était seulement en attirant l'attention sur l'institution si féconde des *Berufsberatungstelle* de montrer combien vaste est encore à ensemercer le champ du travail social et féminin.

J. GUEYBAUD.

## De-ci, De-là...

Tous les journaux quotidiens ont publié longtemps avant nous la circulaire de l'Office fédéral de l'alimentation au sujet de la restriction de la consommation de la viande: nous n'y revenons donc ici que pour présenter à nos lecteurs quelques réflexions.

Nous applaudissons, il va sans dire, à la tentative tardive de l'Office de l'alimentation de substituer, au système germanique des arrêtés dictatoriaux en matière de restrictions, le système anglo-saxon qui fait appel à la conscience individuelle et à la bonne volonté de chacun pour le bien-être de la communauté. Souvent, en feuilletant les journaux féministes anglais et américains, nous étions frappée des annonces en bonne place, éclairées d'illustrations-suggestives: «... Economisez la farine... Chaque morceau de sucre épargné nous aidera à gagner la guerre... Ménagères, quand vous faites des achats, songez à nos Alliés... », et nous regrettions que l'on eût cru devoir nous mettre au régime prussien plutôt qu'à celui des concitoyens de Wilson. Et au régime prussien, sans la netteté d'organisation, la précision pra-

Depuis que la Commission extraparlamentaire, chargée d'examiner les mesures à prendre contre le développement des maladies vénériennes, a présenté son rapport, la question de la suppression de la réglementation a été d'actualité en Suède. Dès que les autorités médicales et administratives eurent énoncé leur opinion concernant la question, ces observations furent présentées au gouvernement. Le résultat de cette étude a été la proposition de supprimer la réglementation, qui serait remplacée par des dispositions relatives à l'hygiène, au Code pénal et aux règlements de police.

(*L'Action féministe.*)

Au moment de la déclaration de guerre, dix jeunes Américaines décidèrent de se vouer à la télégraphie sans fil. Toutes ont maintenant conquis le diplôme, et l'une d'entre elles s'est montrée supérieure à tous les candidats, féminins et masculins.

(*The Woman Citizen.*)

Les femmes anglaises se sont vivement préoccupées de se préparer à l'exercice de leurs nouveaux droits civiques. L'Union nationale des ouvrières a formé des « sociétés locales de citoyennes » qui se réunissent régulièrement pour étudier — sans visées de secte ou de parti — les questions soumises au Parlement. Un Comité central siégeant à Londres est chargé de fournir les renseignements et de procurer les orateurs. D'autre part, des bourses vont être fondées — on espère récolter 50.000 livres sterling dans ce but — pour faciliter les études féminines et donner à un plus grand nombre de femmes une éducation qui les haussera au niveau de leur situation transformée.

(*The Common Cause.*)

L'Hôpital de Londres — siège d'une Ecole de Médecine — vient enfin d'ouvrir ses portes aux étudiantes. A peu près au même moment, Miss Margaret Buchanan a été appelée à faire partie du Comité de la Société Pharmaceutique de Grande-Bretagne. Elle s'est distinguée depuis longtemps en formant des femmes pour la profession de pharmacienne et en présidant l'Association qu'elles avaient fondée.

(*The Common Cause.*)

## VARIÉTÉ

### Le féminisme de Paul Margueritte

Le 1<sup>er</sup> janvier, nos journaux annonçaient la mort de Paul Margueritte. Il se peut que, dans l'agitation des jours de fête, cette nouvelle ait trouvé, chez beaucoup, de l'indifférence. Mais elle n'a point passé inaperçue de tous ceux qui s'intéressent à la littérature d'une part et de l'autre aux progrès du féminisme. Paul Margueritte est surtout connu du grand public pour les fameux ouvrages où, en collaboration avec son frère Victor, il a fait revivre l'époque douloureuse de 1870. Derrière le romancier aimable et fin, il y avait beaucoup du sociologue : peut-être n'a-t-on pas suffisamment remarqué dans cet observateur et analyste sagace et délicat du cœur de l'homme la personnalité vibrante et largement humaine qui sympathisait aux difficultés et détresses d'autrui. Préoccupés des questions sociales qui, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se posaient dans toute leur acuité, les Margueritte ont compris le rôle considérable réservé au roman pour la diffusion des idées ; et, sous l'habit brillant de l'intrigue amoureuse, ils en ont fait un instrument de progrès et de justice. Romans à thèse ? Non point ; mais romans qui, par les situations décrites et les paroles des personnages, posent des problèmes au lecteur, l'invitent à la réflexion, le pressent de conclure dans un sens ou dans l'autre.

Or, parmi ces questions sociales, les romans des Margueritte donnent la première place au problème féminin. Ils ne contiennent pas, il est vrai, un programme complet pour l'affranchissement de la femme. Point de pamphlet en faveur de son électorat ou de son éligibilité. Avant que ces changements importants interviennent, il faudra à la femme, pour qu'elle puisse être à la hauteur de la tâche nouvelle, « des années de transformation

physique et d'amélioration morale. » Car la lutte pour l'existence se complique le plus souvent pour elle de la lutte contre les hommes. Les *Femmes Nouvelles* se sont mises en marche ; avec « leurs beaux visages de foi », elles gravissent la route qui doit les mener à leur entière libération. Cependant Hélène, celle d'entre elles qui incarne les idées de l'auteur, jeune fille débarrassée des préjugés d'hier et qui s'avance, ferme de cœur et de raison, vers l'avenir, — Hélène « sentait pourtant bien que le vrai rôle de la femme, sa fondation... c'est d'être l'épouse et la mère. »

Hélène, appelée à se marier, prendra pour compagnon de route celui qui, comme elle, tient à travailler au bien de l'humanité. En attendant d'avoir trouvé cette âme d'élite, elle va voir « ses » pauvres. Que de misères dans le petit village ouvrier de Moranges ! Il faut le reconnaître, ce qui a surtout frappé Margueritte, ce sont les injustices dont la femme est victime. Être conscient et libre au même titre que l'homme, elle a « le droit et le devoir de se développer, d'affirmer chaque jour davantage ce qui est sa vertu propre : ses facultés spéciales de pensée et d'action. » Or, la loi la met, vis-à-vis de l'homme, dans un état d'infériorité tel qu'autant vaudrait dans certains cas parler de servage. Aussi Margueritte, blessé dans son sentiment intime de justice, réclame-t-il des lois qu'elles protègent le salaire de la femme mariée, assurent la recherche de la paternité, règlent le travail féminin, mais surtout qu'elles montrent plus de largeur dans la question du divorce.

C'est en 1899 que les Margueritte ont débuté dans leur puissante et féconde campagne en faveur du divorce. Lettres ouvertes dans les journaux, brochures, projet de loi soumis à un député, — ils ont eu recours à tous les moyens pour répandre leurs idées ; toute une série de romans, en particulier, leur ont servi à les illustrer<sup>1</sup>. Dans le nombre, *Les Deux Vies* est peut-être le plus frappant et le plus intéressant. Malheureuse en ménage, Francine Le Hagne réclame le divorce. Mais « si l'on entre dans le mariage sous une guirlande de fleurs, on en sort — quand on en sort — par une bouche d'égoût ». Ce sont toutes les indiscretions de la justice, le récit douloureux des souffrances intimes qu'il faut répéter sans cesse jusqu'au jour du procès où, amplifié, modifié, adapté aux besoins de la cause, il sera débité avec complaisance par un avocat uniquement soucieux de briller ; ce sont les lenteurs d'une justice tracassière à la fois et indifférente, torturant par l'attente des âmes déjà aux abois ; ce sont surtout ces engrenages fatals de la grande machine judiciaire : leur avez-vous donné le doigt, ils vous prennent le bras entier, et même le corps ; ce sont enfin ces frais énormes qui absorbent une fortune et font que, pour obtenir le divorce, il faut tout d'abord être riche. S'il y avait du moins, au bout de ce long calvaire, l'assurance de la délivrance ! Mais non, dans la plupart des cas, la demande en divorce est refusée, et la loi, loin de briser la chaîne, intime à la femme de réintégrer le foyer d'un mari qui la trompe ou l'opprime, ordonne au mari de reprendre une femme qui le déshonore, impose la vie commune à des époux pour lesquels une incompatibilité d'humeur foncière fait de l'existence en commun une impossibilité ou un martyre.

Tels sont les faits. Que faut-il, d'après les Margueritte, pour les améliorer ? C'est que la porte du mariage soit largement ouverte à la sortie comme à l'entrée. Pourquoi faire du mariage une impasse ? Ouvrir la geôle où des malheureux, rivés l'un à l'autre, souffrent, peut-être par leur propre faute, mais n'en

<sup>1</sup> Voir en particulier à ce sujet : *Les Deux Vies, La Maison brûlée et Quelques idées.*